



Isolation en sous-face des planchers bas en rénovation 12 enseignements à connaître selon l'AQC

Ce rapport décrit les bonnes pratiques pour l'isolation des planchers bas en rénovation. Il présente des points de vigilance comme la ventilation du sous-sol, la prise en compte des obstacles, le traitement des ponts thermiques mais aussi la sécurité incendie. *(Cliquez sur l'image ci-contre et téléchargez le fichier pdf)*

12 PRENDRE TOUTES LES DISPOSITIONS NÉCESSAIRES AU REGARD DU RISQUE INCENDIE ⚠

CONSTAT

- L'isolant en sous-face du plancher d'un bâtiment de logements collectifs est au contact du conduit de fumée de la chaudière.

PRINCIPAUX IMPACTS

- Obturation de l'ouverture basse de ventilation de la gaine coupe-feu. Le coupe-feu de traversée par un conduit n'est plus assuré.
- Création d'un piège à calories liée à l'absence de circulation d'air autour du conduit au droit de l'isolant ce qui entraîne une augmentation de la température à proximité de matériaux combustibles (parements, gaines électriques, chevilles plastiques...).
- Risque de départ de feu.

ORIGINES

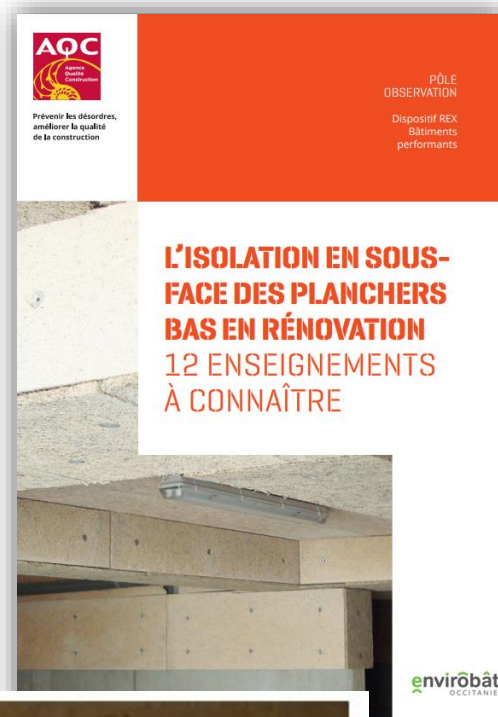
- Méconnaissance des règles de l'art concernant les dispositions relatives aux pièges à calories et au maintien du coupe-feu de traversée de plancher pour les bâtiments collectifs.
- Aucune disposition nécessaire à la prévention du risque incendie n'a été mise en œuvre.

SOLUTIONS CORRECTIVES

- Rétablir l'entrée d'air de ventilation de la gaine coupe-feu en supprimant une partie de l'isolant.
- Respecter la distance minimale déclarée par le fabricant du conduit de fumée et celle indiquée dans le DTU 24.1 selon ses caractéristiques (classe de température T et résistance thermique Ru).

BONNES PRATIQUES

- Identifier clairement les situations à risque lors de la visite de chantier : classification des conduits de fumée en place, type de bâtiment, présence de matériaux combustibles.
- Réserver une trémie pour toute traversée de plancher laissant autour du conduit un espace suffisant pour la mise en place de plaques de distance de sécurité ou de plaques coupe-feu.
- Étudier la possibilité de dévoyer le conduit de fumée à l'extérieur pour assurer une isolation continue en sous-face du plancher bas.
- Vérifier la bonne mise en œuvre de la solution retenue lors de la réception du chantier.



L'isolant non combustible (A1) vient au contact du conduit de fumée métallique. La circulation de l'air autour du conduit n'existe plus. La ventilation de la gaine coupe-feu est obturée.

©AQC

Références :

- NF DTU 24.1 P1 Travaux de fumisterie 57.5, 510.1.5, 510.2.3.1
- Arrêté relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation - Arrêté du 31 janvier 1986 modifié
Titre IV - Conduits et gaines Chapitre I^{er} Prescriptions générales

Sources : [Agence Qualité Construction](#)